Les moyens de placement

Axes de présentation

- Définition
- Les caractéristiques de chaque placement
- Les types de revenus de placement
- Les principaux risques d'un placement

- Le placement désigne l'action de placer une partie de son argent ou capital dans une opération financière pouvant apporter une rentabilité

Les caractéristiques de chaque placement :

- le rendement espéré ;
- la liquidité ;
- le risque.

Le rendement espéré

- Le rendement espéré représente le gain que vous prévoyez retirer de votre placement. Le rendement obtenu peut différer de manière importante du rendement espéré.

La liquidité

- La liquidité d'un placement correspond à sa capacité d'être transformé en espèces rapidement et à un coût peu élevé. La monnaie est l'actif le plus liquide.

Le risque

- Le risque désigne le degré d'incertitude lié au rendement espéré d'un placement.

- **Risque très faible**
- **Risque faible**
- **Risque moyen**
- **Risque élevé**

Risque très faible

- Les placements pour lesquels il est pratiquement impossible de perdre la mise initiale (capital) ont un degré de risque très faible. Ils sont émis et garantis par le gouvernement ou encore garantis par une assurance-dépôts, par exemple le Fonds d'assurance-dépôts de l'Autorité.

Risque faible

- Les placements qui sont garantis en totalité ou en partie par l'émetteur (celui qui utilisera le capital) ont un degré de risque faible. Il pourrait également s'agir de titres émis par une société qui jouit d'une solide réputation et dont les rendements ont peu fluctué au cours des dernières années.

Risque moyen

- Le degré de risque est moyen pour des placements dont la valeur peut fluctuer dans le temps et pour lesquels il est possible de perdre en partie ou même en totalité la mise initiale.

Risque élevé

- Les placements dont la valeur peut fluctuer de manière considérable sont à risque élevé. Dans le pire des scénarios, l'investisseur peut perdre son capital et même davantage.

Les types de revenus de placement

Il y a trois types de revenus que vous pouvez retirer de vos placements :

- **Intérêts**
- **Dividendes**
- **Gain**

Intérêts :

- Montant que doit verser un emprunteur à un investisseur en retour de la somme qui a été prêtée.

Dividendes :

- Partie du bénéfice qu'une société distribuée à ses actionnaires au prorata des actions qu'ils détiennent

Gain (ou perte) en capital

- Gain (ou perte) résultant de la disposition d'un investissement à un coût supérieur (ou inférieur) à celui de son acquisition

- **Risque d'insolvabilité**
- **Risque de liquidité**
- **Risque de change**
- **Risque de taux**
- **Risque de volatilité du cours**
- **Risque d'absence de revenu**

Risque d'insolvabilité

- Le risque d'insolvabilité du débiteur est la probabilité, dans le chef de l'émetteur de la valeur mobilière, de ne plus être en mesure de faire face à ses engagements.

Risque de liquidité :

- Le risque de liquidité est la probabilité, dans le chef de l'investisseur, de rencontrer des difficultés pour récupérer ses fonds avant l'échéance fixée (s'il y en a une).

- Exemple :

  Il peut arriver que l'on souhaite récupérer son argent (capital + éventuellement intérêts) avant l'échéance du placement, soit par nécessité, soit pour réinvestir dans un produit plus rentable.

La liquidité d'un placement est influencée par les facteurs suivants :

- le volume de transactions sur le marché où est traité le produit ; les cours fluctuent davantage sur un marché étroit où un ordre important peut entraîner une forte variation de cours. Plus le marché est profond, plus le risque de liquidité sera faible ;
- les coûts inhérents à la sortie d'un placement ;
- le temps nécessaire à la récupération des fonds (risque de paiement).

Risque de change :

- Le risque de change est la probabilité qu'une évolution défavorable de la devise dans laquelle on investit diminue le rendement du placement.

- Exemple :

  Si on investit dans une devise autre que l'euro, il existe inévitablement un risque de change ou risque de devise.

Risque de taux

- Le risque de taux est le risque lié à une modification des taux d'intérêt sur le marché entraînant une baisse du cours du titre.
- Pour les placements à taux fixe, comme les obligations, le risque de taux se traduit par le risque qu'une modification des taux engendre une modification du cours boursier de l'obligation et donc une plus-value ou une moins-value.

- En cas de vente sur le marché secondaire avant l'échéance à un moment où le taux du marché est supérieur au taux nominal de l'obligation, l'épargnant supportera une moins-value ; par contre, si le taux du marché est inférieur au taux nominal, l'épargnant réalisera une plus-value.
- Exemple : une obligation à dix ans émise en 2001 et dont le taux est fixé à 5% verra sa valeur diminuer si le taux du marché passe à 6% en 2002. Par contre, si le taux tombe à 4%, sa valeur augmentera.

- Pour les placements à taux variable, comme les actions, une augmentation des taux d'intérêt a aussi en général un impact négatif sur l'évolution du cours des actions.

Risque de volatilité du cours

- Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value.

- Exemple :

  L'investisseur enregistrera une moins-value en cas de baisse du cours et une plus-value en cas de hausse du cours.

Risque d'absence de revenu

- Le risque d'absence de revenu est la probabilité que l'investisseur ne puisse pas retirer de revenu de son placement.
- Il en résulte une perte absolue en raison de l'inflation et une perte relative par rapport à un placement rémunérateur (coût d'opportunité).

Risque de capital

- Le risque de capital (ou de remboursement) est la probabilité que l'investisseur ne récupère pas, à l'échéance ou lors de la sortie de son placement, la totalité de sa mise initiale.

- Exemple :

  Quand on investit en actions par exemple, le risque de capital est important, car le capital investi fluctue en fonction de la situation financière et économique de l'entreprise.

Autres risques :

- Risques spécifiques à un type de placement.

Types de dépôts

- **Comptes courants (à vue) rémunérés**
- **Comptes d'épargne réglementés**
- **Comptes (dépôts) à terme**

Comptes courants (à vue) rémunérés

- Ce sont des dépôts en espèces auprès d'une banque avec garantie du capital à tout moment qui peuvent bénéficier d'un taux d'intérêt créditeur.

Comptes d'épargne réglementés

- Ce sont des dépôts en espèces auprès d'une banque avec garantie du capital à tout moment qui bénéficient d'un taux de base et d'une prime de fidélité acquise pour les capitaux maintenus en compte pendant 12 mois consécutifs.

Comptes (dépôts) à terme

- Ce sont des placements en espèces auprès d'une banque avec garantie de remboursement du capital à l'échéance qui bénéficient d'un taux d'intérêt brut sur base annuelle.
- Les intérêts sont généralement : capitalisés à l'échéance ;ou payés périodiquement (ex. annuellement, mensuellement).

- On distingue généralement les comptes à terme ‘court terme’ (de une semaine à moins d’un an) des comptes à terme ‘long terme’ (d’un an ou plus).

Risque d'érosion monétaire

- Lors du remboursement à l'échéance finale, la valeur réelle du capital peut avoir diminué en raison de l'inflation.
- Cette érosion monétaire est d'autant plus grande que l'inflation est élevée et que la durée de l'obligation est longue.
- Si le taux nominal est supérieur au taux d'inflation moyen au cours de la durée de vie de l'obligation, l'érosion monétaire peut être compensée. Les obligations indexées à l'inflation (inflation linked bonds) offrent l'avantage de ne pas subir cette érosion monétaire.